

# **PATINAGE DE VITESSE CANADA BULLETIN DE LA HAUTE PERFORMANCE N°158 – COURTE PISTE**



## **Révisé septembre 2013**

### **BULLETINS DE LA HAUTE PERFORMANCE**

Le Comité de la haute performance courte piste (CHPCP) publiera des bulletins de façon périodique durant la saison pour informer les patineurs, les entraîneurs et les associations membres de toute mise à jour ou modification aux critères de sélection, aux compétitions, etc.

Le CHPCP se réserve le droit de modifier ou de remplacer les politiques indiquées ici dans le cas où des circonstances exceptionnelles surviendraient et à condition que ces changements soient clairement dans l'intérêt du programme de haute performance. Dans de telles situations, tous les athlètes et les entraîneurs seront informés de toute modification confirmée par le CHPCP.

# TABLE DES MATIÈRES

GÉNÉRALITÉS .....	3
PROCÉDURE SPÉCIFIQUE POUR LES COMPÉTITIONS NATIONALES .....	4
<b>CRITÈRES DE SÉLECTION AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES 2013-2014 .....</b>	<b>6</b>
COUPES DU MONDE D'AUTOMNE 2013 - 1, 2, 3 ET 4.....	6
CHAMPIONNAT DU MONDE COURTE PISTE 2014.....	6
CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR COURTE PISTE 2014 .....	7
UNIVERSIADE D'HIVER DE LA FISU .....	8
<b>CRITÈRES DE SÉLECTION AUX COMPÉTITIONS NATIONALES 2013-2014 .....</b>	<b>9</b>
QUALIFICATION NATIONALE CANADIENNE OUVERTE 2013.....	9
SÉLECTIONS DE L'ÉQUIPE NATIONALE CANADIENNE N° 1 2013 .....	11
CHAMPIONNAT CANADIEN JUNIOR COURTE PISTE 2014 .....	12
SÉLECTIONS DE L'ÉQUIPE NATIONALE CANADIENNE OUVERTE N° 2 2014.....	13

# Généralités

Le bulletin n° 158 décrit les critères de sélection et les exigences en matière d'inscription pour les compétitions en vue de la saison 2013-2014. Les détails concernant le format de ces compétitions et la politique en matière de demande d'exemption seront publiés dans des documents distincts. Ces documents seront publiés séparément afin de s'assurer que les participants recevront le plus tôt possible l'information pertinente à leur préparation.

Selon la proposition faite par le Comité de haute performance courte piste lors de l'assemblée générale annuelle de 2013, la Qualification nationale canadienne ouverte a été réintégré au calendrier des compétitions en cette année olympique, sous un nouveau format ouvert, et se déroulera à l'Anneau olympique de Calgary. Ce nouveau format de compétition ouvert sera utilisé lors de la Qualification nationale canadienne ouverte et lors des Sélections de l'équipe nationale canadienne ouverte n° 2 cette saison et sera utilisé de façon plus étendue en 2014-2015.

Afin de gérer les inscriptions aux compétitions de format ouvert, des standards de temps ont été établies afin d'aider les compétiteurs à s'orienter vers le circuit de compétitions leur étant le plus approprié de façon à leur assurer une expérience de course significative. Ce format pour les compétitions nationales comprend la notion de « repêchage » et se base sur le format de la Coupe du monde ISU. Repêchage est un système de course qui permet à ceux qui ne se classent pas dans les courses de qualification initiales de courser de nouveau pour le tableau principale d'une distance.

Le CHPCP mettra à l'épreuve ces changements lors de la saison 2013-14 et évaluera leur impact sur le contexte national de course lors de sa revue annuelle de 2014.

## Avis

Tous les membres de l'équipe nationale et de l'équipe de développement doivent remplir et signer le formulaire d'entente relative aux athlètes de l'équipe nationale pour être admissibles à la sélection en vue des compétitions suivantes.

## Procédure de sélection d'équipe

Tous les patineurs doivent avoir atteint les standards précis établis par l'ISU pour une compétition donnée afin de se qualifier pour y participer. Patinage de vitesse Canada choisira ensuite les athlètes pour chaque compétition conformément à la procédure générale qui suit.

Un patineur peut faire une demande d'exemption conformément à la procédure et politique visant les demandes d'exemptions. Cette politique est disponible sur le site Web de PVC.

## Publication des équipes

La sélection à une équipe est provisoire jusqu'à ce que toutes les demandes d'exemption aient été examinées.

Lorsque toutes les demandes d'exemption auront été examinées, PVC fera l'annonce officielle d'une équipe en affichant la liste de l'équipe en question sur le site Web de PVC. PVC mettra tout en œuvre afin de s'assurer que cela se fera dans les sept (7) jours suivants l'épreuve de sélection.

## Remplacement de patineurs

Le CHPCP se réserve le droit de remplacer un patineur si l'avis d'un médecin prétend que la participation aux épreuves pourrait comporter un risque de blessure pour l'athlète en question ou que celui-ci ne s'est pas encore suffisamment rétabli d'une blessure ou d'une ancienne blessure.

Si un athlète nommé refuse la place au sein de l'équipe ou se retire de l'équipe avant le départ pour la compétition, il sera remplacé au sein de l'équipe à la discrétion du CHPCP.

Si un athlète nommé au sein d'une équipe se blesse ou est malade après le départ pour la compétition ou une série de compétitions, il pourra être remplacé au sein de l'équipe à la discrétion du CHPCP.

## **Procédure spécifique pour les compétitions nationales**

Afin de participer à ces compétitions, les patineurs doivent être citoyens canadiens et membres de Patinage de vitesse Canada. Les compétitions se dérouleront sur une piste ovale de 111,12 m conforme aux normes de l'ISU. Les règles de course de l'ISU s'appliqueront sauf indication contraire par PVC.

### Uniformes de l'équipe nationale

Tous les patineurs doivent porter des vêtements de protection contre les coupures (sous-vêtements ou combinaison de course) qui répondent aux normes de l'ISU décrites dans la Communication 1265 de l'ISU.

Pendant une compétition sanctionnée par Patinage de vitesse Canada, les athlètes ne doivent pas porter d'uniforme de compétition (combinaison moulante) identifié à une équipe nationale ou à un autre pays, à moins de faire partie de cette équipe ou de représenter ce pays au moment de la compétition (règle N1-106 de PVC).

En outre, un patineur n'a pas le droit de porter une combinaison moulante d'une équipe nationale de Patinage de vitesse Canada ou d'une équipe de développement d'une saison antérieure durant les Sélections de l'équipe nationale canadienne n° 1, les Sélections de l'équipe nationale canadienne ouverte n° 2, le Championnat canadien junior courte piste ou la Qualification nationale canadienne ouverte sans autorisation de Patinage de vitesse Canada.

### Confirmation de participation

Les patineurs **sont tenus de confirmer par écrit auprès de leur fédération provinciale leur intention de participer aux événements** à Patinage de vitesse Canada selon le calendrier suivant :

2 septembre	Qualification nationale canadienne ouverte (avec les meilleurs temps de l'athlète 2012-13, s'il y a lieu)
1 <sup>er</sup> novembre	Sélection de l'équipe nationale canadienne n° 1
9 décembre	Championnat canadien junior courte piste 2014 (avec les meilleurs temps de l'athlète 2013-14, s'il y a lieu)
24 février	Sélection de l'équipe nationale canadienne ouverte n° 2 (avec les meilleurs temps de l'athlète 2013-14, s'il y a lieu)

La liste officielle des inscriptions pour chaque compétition sera publiée une semaine après les dates mentionnées ci-dessus.

**VEUILLEZ NOTER** que si la participation d'un athlète **n'est PAS confirmée à ces dates**, sa place sera accordée au prochain patineur admissible en fonction du classement.

Si un athlète se qualifie à la sélection de l'équipe nationale canadienne n° 1 ou au Championnat canadien junior courte piste 2014, mais doit par la suite se retirer en raison d'une maladie, d'une blessure, etc., sa place sera automatiquement offerte au prochain patineur admissible. Si l'athlète se retire dans les sept (7) jours avant une compétition, seul le patineur admissible suivant, selon la liste de classement, se verra offrir la place disponible. Toutefois, le CHP se réserve le droit d'évaluer d'autres remplaçants supplémentaires après le premier athlète-substitut dans l'intérêt de la compétition.

# **Critères de sélection aux compétitions internationales 2013-2014**

## **Coupes du monde d'automne 2013 - 1, 2, 3 et 4**

### **Quota :**

L'équipe sera formée de six femmes et de six hommes.

### **Procédure de sélection :**

L'équipe des Jeux olympiques d'hiver 2014 et le substitut (6 patineurs par sexe) seront sélectionnés afin de participer aux Coupes du monde d'automne 1,2, 3, et 4.

### **Distances individuelles :**

Les entraîneurs en chef de l'équipe nationale sélectionneront les athlètes qui participeront aux distances individuelles en fonction de leurs besoins de préparation et des besoins de l'équipe en vue des Jeux olympiques d'hiver 2014.

## **Championnat du monde courte piste 2014**

### **Admissibilité :**

La règle 281 de l'ISU régit la capacité du Canada à inscrire des participants à ce championnat. Un patineur admissible est un patineur qui est âgé d'au moins 15 ans au 1<sup>er</sup> juillet 2013. (Règle de l'ISU, n° 108)

### **Quota :**

L'équipe sera formée de cinq femmes et de cinq hommes.

### **Procédure de sélection :**

Les athlètes seront sélectionnés à cette équipe selon l'ordre de priorité décrit ci-dessous :

1. Les athlètes sélectionnés sur l'équipe des Jeux olympiques 2014.
2. Le substitut de l'équipe olympique.
3. Toute place restante sur l'équipe sera remplie selon l'ordre établi par le nombre de points cumulatifs au classement remportés aux sélections de l'équipe nationale canadienne n° 1.

La sélection pour les distances individuelles et les équipes de relais sera faite de la façon suivante :

### **Distances individuelles :**

Les athlètes qui remporteront une médaille dans une épreuve de distance individuelle aux Jeux olympiques 2014 recevront la priorité de sélection pour participer aux compétitions individuelles du Championnat du monde courte piste. Si plus de 3 patineurs remportent une médaille individuelle, ils seront choisis selon le classement de la médaille remportée et ensuite selon le nombre total des médailles remportées.

Si aucun patineur ne remporte de médaille sur une distance individuelle aux Jeux olympiques 2014, les patineurs seront sélectionnés pour les distances individuelles à l'absolue discrétion du CHPCP parmi les membres de l'équipe du Championnat du monde.

**Relais :**

Tous les 5 membres de l'équipe seront admissibles à la compétition de relais. Cependant, l'entraîneur en chef de l'équipe nationale au Championnat du monde déterminera la composition de l'équipe de relais pour chaque ronde de compétition.

Remarques spéciales :

La seule exception possible à la procédure d'attribution des places pour les distances individuelles décrite ci-dessus est si le CHPCP prend la décision d'accorder une exemption à un patineur en raison d'une maladie ou d'une blessure, conformément à la politique visant les exemptions.

Si les performances d'entraînement d'un athlète sont clairement en deçà de celles qui lui ont valu d'être choisi pour faire partie de l'équipe du Championnat du monde courte piste, le CHPCP peut prendre la décision de remplacer l'athlète dans une épreuve individuelle ou de relais.

Tous les patineurs nommés à l'équipe senior du Championnat du monde doivent informer le directeur du programme courte piste ou le coordonnateur du programme de l'équipe nationale par écrit avant le 28 février 2014 s'ils participeront ou non au Championnat.

## **Championnat du monde junior courte piste 2014**

**Admissibilité :**

Un patineur d'âge junior est un patineur qui est âgé d'au moins 14 ans, mais qui n'a pas atteint l'âge de 19 ans au 1<sup>er</sup> juillet 2013. (Règle de l'ISU, n° 108)

**Quota :**

L'équipe sera formée de quatre femmes et de quatre hommes.

**Procédure de sélection :**

Les athlètes seront sélectionnés sur la base des résultats globaux du Championnat canadien junior courte piste 2014, de la présélection et des exemptions comme décrit ci-dessous.

**Bris d'égalité :**

Les égalités au classement final du Championnat canadien junior courte piste 2014 seront départagées selon le classement des athlètes dans l'épreuve du super 1500 m.

**Présélection :**

Les patineurs qui ont été sélectionnés pour une équipe de la Coupe du monde d'automne pendant la saison 2013 ou tout patineur ayant obtenu une sélection sur l'équipe de l'Universiade d'hiver de la FISU peuvent être présélectionnés pour l'équipe du Championnat du monde junior courte piste 2014. Un maximum de deux athlètes par sexe pourra être présélectionné pour le Championnat du monde junior courte piste 2014.

**Distances individuelles :**

Les trois athlètes les mieux classés sélectionnés au Championnat du monde Courte piste participeront aux distances individuelles. Tout patineur ayant été présélectionné sur l'équipe sera considéré comme étant l'athlète le mieux classé et obtiendra automatiquement une de ces places.

## **Universiade d'hiver de la FISU**

### **Admissibilité :**

L'Universiade est ouverte à tout citoyen canadien qui sera âgé d'au moins 17 ans, mais qui n'a pas atteint l'âge de 28 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2013 qui est :

- a) actuellement inscrit à un programme menant à un diplôme dans une université (p. ex., collège, cégep); ou,
- b) qui a obtenu son diplôme dans un établissement d'enseignement postsecondaire au cours de l'année qui précède la compétition.

Les exigences de PVC en matière d'admissibilité comprennent la réussite par l'athlète de tous ses cours collégiaux ou universitaires du semestre d'automne.

### **Quota :**

L'équipe sera formée de cinq hommes et de cinq femmes.

### **Procédure de sélection :**

1. Les quatre premiers athlètes admissibles en fonction de leurs deux meilleures distances, sauf le 3000 m, aux sélections de l'équipe nationale canadienne n° 1.
2. Une sélection discrétionnaire du CHPCP parmi les athlètes ayant participé aux sélections de l'équipe nationale n° 1 OU le substitut sélectionné sur l'équipe olympique.

Le CHPCP prendra en considération les récentes performances, y compris la qualité du programme d'entraînement, l'engagement envers le programme et le potentiel olympique afin de confirmer les sélections discrétionnaires.



# Critères de sélection aux compétitions nationales 2013-2014

## Qualification nationale canadienne ouverte 2013

**Endroit** : Calgary, Alberta

**Date** : 3-6 octobre 2013 inclusive

### **Admissibilité** :

Les athlètes qui participent à la qualification nationale canadienne ouverte doivent avoir atteint l'âge de 14 ans avant le 1<sup>er</sup> juillet 2013 (règle de l'ISU n° 108).

Tous les athlètes qui figurent au classement senior 2012-2013 (excluant ceux qui ont participé ou qui étaient originalement qualifié pour les Sélections Intact Assurance de l'équipe courte piste 2014) seront automatiquement inscrits à la compétition.

Les places qui restent seront données aux patineurs qui satisfont aux standards de temps pour la saison 2012-2013 indiquée plus loin\*.

### **Standards de temps\***

Femmes : 3 minutes 30 secondes en se basant sur les temps combinés des épreuves de 500 m et de 1500 m (ex : 0:50+2:40).

Hommes : 3 minutes 09 secondes en se basant sur les temps combinés des épreuves de 500 m et de 1500 m (ex : 0:46+2:23).

\*Exception : Dans le cas où le nombre d'inscrits respectant les standards de temps excède le nombre total de places disponible, chaque province sera assurer d'inscrire au moins deux (2) patineurs par sexe qui respectent les standards de temps cités plus haut.

### **Nombre maximum de participants** :

La compétition comptera un maximum de 60 inscriptions pour les femmes et 74 inscriptions pour les hommes. De ces patineurs, les premières 48 femmes et les premiers 60 hommes participeront à la ronde de qualification le jeudi et les autres patineurs (jusqu'à 12 femmes et 14 hommes) joindront la compétition pour le repêchage ou les rondes finales le vendredi, samedi et dimanche.

### **Horaire/format de la compétition** :

La compétition sera un événement de quatre (4) jours, du jeudi au dimanche. Le jeudi sera la journée de qualification pour les épreuves de 1500 m et de 500 m et les trois (3) autres journées comprendront les rondes finales ainsi que les rondes de « repêchage » selon le format de la compétition ouverte. Quatre (4) patineurs auront accès aux rondes finales à partir des rondes de repêchage. Vendredi se tiendront les repêchages et rondes finales du 1500m, samedi se tiendront les repêchages et rondes finales du 500m, dimanche se tiendront les repêchages et rondes finales du 1000m. Afin de déterminer quel patineurs accèderont au repêchage et aux rondes finales du

1000m, le classement cumulatif des résultats du 500 et 1500m seront utiliser pour bâtir le classement pour le 1000m. Les premiers 12 athlètes vont directement aux rondes finales, alors que les autres athlètes accéderont au repêchage.

Jour 1

AM: Qualification du 1500m  
PM: Qualification du 500m

Jour 2

AM: Repêchage du 1500m  
PM: Finale du 1500m

Jour 3

AM: Repêchage du 500m  
PM: Finale du 500m

Jour 4

AM: Repêchage du 1000m  
PM: Finale du 1000m

# Sélections de l'Équipe nationale canadienne n° 1 2013

**Endroit** : Montréal, Québec

**Date** : 15-17 novembre inclusive

## **Admissibilité** :

Les athlètes qui participent aux Sélections de l'Équipe nationale canadienne n° 1 doivent être âgés de 15 ans avant le 1<sup>er</sup> juillet 2013 (règle de l'ISU n° 108).

Les patineurs qui ont participé aux Sélections Intact Assurance de l'équipe courte piste 2014 seront automatiquement inscrits aux Sélections de l'Équipe nationale canadienne n° 1. Les inscriptions comprennent les patineurs qualifiés ainsi que les patineurs de remplacement qui ont participé à la compétition.

Des patineurs supplémentaires seront ajoutés à la liste d'admissibilité jusqu'à un maximum de 24 patineurs, en se basant sur le classement global de la qualification nationale canadienne ouverte 2013.

Si un patineur qui a participé aux Sélections Intact Assurance de l'équipe courte piste 2014 ne prend pas part aux Sélections de l'Équipe nationale canadienne n° 1, les places qui restent seront ajoutées à celles disponibles par l'entremise de la Qualification nationale canadienne ouverte.

## **Nombre maximum de participants** :

24 hommes et 24 femmes

## **Horaire/Format de la compétition** :

La compétition se déroulera pendant trois (3) jours comme ci-après :

Jour 1 :	1500 m
Jour 2 :	500 m
Jour 3 :	1000 m, 3000 m, relais femmes 3000 m, relais hommes 5000 m

# Championnat canadien junior courte piste 2014

**Endroit** : Montréal, Québec

**Date** : 17-19 janvier inclusive

**Admissibilité** :

Les participants au Championnat canadien junior courte piste doivent être âgés d'au moins 14 ans, mais ne peuvent pas avoir 19 ans au 1<sup>er</sup> juillet 2013. (Règle de l'ISU n° 108)

L'inscription au Championnat canadien junior courte piste est priorisé de la façon suivante :

1. Tous les athlètes juniors qui ont participé à la Sélection Intact Assurance de l'équipe courte piste 2014. Ceci comprend les patineurs qualifiés ainsi que les patineurs de remplacement qui ont participé à la compétition.
2. Les athlètes juniors, jusqu'au total maximal de 30, du classement final de la Qualification nationale canadienne ouverte 2013
3. Les places restantes seront allouées aux athlètes en se basant sur les temps des épreuves combinées de 500 m + 1500 m enregistrés au cours des compétitions sanctionnées par PVC avec chronométrage électronique entre le 1 août et le 15 décembre 2013. Veuillez noter que dans des situations spéciales, les temps consignés manuellement seront acceptés (ajustés à la hausse de 0,2).

**Nombre maximum de participants** :

32 hommes et 32 femmes

**Horaire/format de la compétition** :

La compétition se déroulera pendant trois (3) jours comme ci-après :

Jour 1 :	1500 m
Jour 2 :	500 m
Jour 3 :	1000 m, super 1500 m

Veillez noter que le CHPCP a l'intention de continuer d'organiser le Championnat canadien junior courte piste comme événement de trois (3) jours à l'avenir.

**Notes spéciales** :

Seuls les patineurs qui se sont classés aux 16 premiers rangs aux Championnats canadiens juniors 2012-2013 peuvent faire une demande d'exemption pour avoir accès à la compétition.

Une compétition interne pour la préparation de l'Équipe olympique du Canada aura lieu au cours des journées prévues pour le Championnat canadien junior courte piste.

# Sélections de l'Équipe nationale canadienne ouverte n° 2 2014

**Endroit** : Vancouver, Colombie-Britannique

**Date** : 20-23 mars inclusive

## **Admissibilité** :

Les athlètes qui participent aux Sélections de l'Équipe nationale canadienne ouverte n° 2 doivent être âgés de 15 ans avant le 1<sup>er</sup> juillet 2013 (règle de l'ISU n° 108).

L'inscription aux Sélections de l'Équipe nationale canadienne ouverte n° 2 est priorisé de la façon suivante :

1. Tous les athlètes (SENIOR ET JUNIOR) qui se sont qualifiés pour les sélections de l'équipe nationale canadienne no 1 2013
2. Tous les athlètes SENIOR qui se sont qualifiés pour la qualification nationale canadienne ouverte
3. Les places restantes seront allouées aux athlètes SENIOR en se basant sur les temps des épreuves combinées de 500 m + 1500 m enregistrés au cours des compétitions sanctionnées par PVC avec chronométrage électronique entre le 1 août et le 15 décembre 2013. Veuillez noter que dans des situations spéciales, les temps consignés manuellement seront acceptés (ajustés à la hausse de 0,2).

## **Standards de temps\***

Femmes : 3 minutes 27 secondes en se basant sur les temps combinés des épreuves de 500 m et de 1500 m (ex : 0:49+2:38).

Hommes : 3 minutes 07 secondes en se basant sur les temps combinés des épreuves de 500 m et de 1500 m (ex : 0:45+2:22).

## **Nombre maximum de participants** :

La compétition comptera un maximum de 60 inscriptions pour les femmes et 60 inscriptions pour les hommes.

## **Horaire/format de la compétition** :

La compétition sera un événement de quatre (4) jours, du jeudi au dimanche. Le jeudi sera la journée de qualification pour les épreuves de 1 500 m et de 500 m et les trois (3) autres journées comprendront les rondes finales ainsi que les rondes de « repêchage » selon le format de la compétition ouverte. Vendredi se tiendront les repêchages et rondes finales du 1500m, samedi se tiendront les repêchages et rondes finales du 500m, dimanche se tiendront les repêchages et rondes finales du 1000m. Afin de déterminer quels patineurs accéderont au repêchage et aux rondes finales du 1000m, le classement cumulé des résultats du 500 et 1500m seront utilisés pour bâtir le classement pour le 1000m.

Jour 1

AM: Qualification du 1500m

PM: Qualification du 500m

Jour 2

AM: Repêchage du 1500m

PM: Finale du 1500m

Jour 3

AM: Repêchage du 500m

PM: Finale du 500m

Jour 4

AM: Repêchage du 1000m

PM: Finale du 1000m, finale A et B de 3000 m, Relais hors concours : femmes 3000 m, hommes 5000 m (si le temps le permet)

# Classements canadiens 2013-2014

Afin d'établir un classement canadien global final, les athlètes qui seront choisis pour faire partie de l'équipe olympique 2014 seront classés de 1 à 5 selon leur ordre de sélection à cette équipe. Si un remplaçant est nommé à l'équipe, il sera classé en 6<sup>e</sup> place. Si les substituts ne participent pas aux Jeux Olympiques, ils courseront les Sélections de l'équipe nationale canadienne ouverte n<sup>o</sup> 2 afin d'avoir un classement canadien pour la saison 2013-14. Ceci s'appliquera également à tout substitut participant à la coupe du monde 4. Pour ces patineurs, les Sélections de l'équipe nationale canadienne ouverte n<sup>o</sup> 2 comptera pour 100% de leur classement de l'année, puisqu'ils n'auront pas eu la possibilité de courser les Sélections de l'équipe nationale canadienne n<sup>o</sup> 1.

En ce qui concerne les autres athlètes, leur classement sera établi en fonction des points de placement cumulés aux Sélections de l'Équipe nationale canadienne n<sup>o</sup> 1 et aux Sélections de l'Équipe nationale canadienne ouverte n<sup>o</sup> 2 (ajusté en fonction des demandes d'exemptions). Les deux compétitions auront le poids suivant :

Sélections de l'Équipe nationale canadienne n <sup>o</sup> 1	= 50 %
Sélections de l'Équipe nationale canadienne ouverte n <sup>o</sup> 2	= 50 %

Si deux (2) patineurs ou plus terminent au même rang, ils seront classés en fonction de leurs résultats individuels comparés pour chaque distance dans laquelle ils ont patiné aux Sélections de l'Équipe nationale canadienne n<sup>o</sup> 1 et aux Sélections de l'Équipe nationale canadienne ouverte n<sup>o</sup> 2. Si l'égalité persiste, le résultat du patineur qui a obtenu la meilleure position finale dans une épreuve individuelle des Sélections de l'Équipe nationale canadienne ouverte n<sup>o</sup> 2 sera utilisé pour classer les athlètes.

Les athlètes sélectionnés pour l'équipe des Jeux olympiques 2014 seront classés selon leur rang à l'événement aux Sélections Intact Assurance de l'équipe courte piste 2014. En cas d'égalité dans les points de placement, les distances individuelles des athlètes sélectionnés pour les Championnats du monde auront automatiquement la priorité dans le classement.

Le classement par distance sera déterminé en utilisant le même pondération des distances :

Sélections de l'Équipe nationale canadienne n <sup>o</sup> 1	= 50 %
Sélections de l'Équipe nationale canadienne ouverte n <sup>o</sup> 2	= 50 %

Les athlètes sélectionnés pour l'équipe des Jeux olympiques 2014 seront classés selon leur rang à l'événement aux Sélections Intact Assurance de l'équipe courte piste 2014. Leur classement ne sera pas affecter par celle des autres athlètes qui ont participé à la Sélections de l'Équipe nationale canadienne n<sup>o</sup> 1 ou n<sup>o</sup> 2.

## Appels

À la suite de l'annonce de « l'équipe », les athlètes touchés par les décisions relatives aux demandes d'exemption ont la possibilité de placer un appel sur la décision conformément à la politique de Patinage de vitesse Canada sur les appels. (consulter la Politique de PVC sur les appels, RES 100)

Approuvé par le Comité de haute performance courte piste, le 31 juillet 2013.  
Révisé le 12 décembre 2013.